Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260413-2026_04_038-DE

Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 13 avril 2026

Date de convocation : 09 avril 2026

Affiché le : 09 avril 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 15

Le treize avril deux mille vingt-six à vingt heures et quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame Christine ROGER, Maire.

Présents : M^me^ Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, M. Sylvain MARTINHO, M^me^ Claude DEMAY, M. François CHAUVINEAU, M. Thierry CHÉNORIO, M. Denis GUILLOT, Mme Laurence BESSMER, M. Frédéric JAUNASSE, Mme Sandrine ROUAUD, M. Arnaud MÉNARD, M^me^ Caroline BERNIER et M^me^ Ludivine MAINE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M^me^ Amélie COUPEL, M^me^ Laure COQUARD

Absents :

Pouvoirs : M^me^ Amélie COUPEL donne pouvoir à M^me^ Ludivine MAINE, M^me^ Laure COQUARD donne pouvoir à M. Christophe MACÉ

M^me^ Caroline Bernier a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2026-04-038 : foncier bâti et foncier non bâti – taux des taxes

Madame le Maire informe que, suite à une erreur matérielle, la délibération concernant le vote des taux doit être reprise.

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de maintenir les taux des taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti pour l'année 2026 à :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260413-2026_04_038-DE

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38,10 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 40,38 %
- taxe d'habitation (TH) : 14,45 %

Le Sel-de-Bretagne, le 13 avril 2026.

Madame la secrétaire de séance,
Caroline Bernier,

Madame le maire,
Christine Roger.

